

La solidarité chez Campanella

Dans la *Naissance de Bacchus* de Nicolas Poussin, le soleil est source de vie et féconde la terre, ce qui existe déjà dans certains passages de la *Cité du Soleil*¹.

D'après Germana Ernst², le nom de *Cité du Soleil* peut venir d'Isaïe 19, 18³, mais la place du soleil est très courante à l'époque : chez Marsile Ficin, il exprime « la bonté et la bienveillance divines » ; « Girolamo Benzoni⁴ racontait ainsi comment Atabalipa, dernier roi du Pérou, avait répondu au dominicain Vincent de Valverde, qui l'exhortait à se soumettre et à se convertir 'qu'en ce qui regardait la religion [...] il ne renierait en aucun cas la sienne, et que si eux, les chrétiens, croyaient au Christ qui mourut sur la croix, lui croyait au soleil qui n'était jamais mort' » ; Girolamo Ruscelli⁵ célèbre le soleil figurant sur la bannière de Philippe II.

Dans la *Cité du Soleil*, Tommaso Campanella ne parle pas de la famille. On ne trouvera donc pas, à proprement parler, de mécanismes de solidarité familiale dans ce texte. Cependant ce récit utopique, comme tous les récits du genre⁶, substitue l'Etat à la famille.

Si on lit de manière attentive et critique le texte de Campanella, on prend conscience de deux choses : d'une part on conserve un vocabulaire de type familial pour désigner des réalités qui ne le sont pas, mais qui pourtant expriment une idée de solidarité ; d'autre part la socialisation de la reproduction, rôle central tenu par la famille dans toutes les civilisations traditionnelles, est ici déclinée sur un mode particulier, aussi bien dans la nature même son déroulement que dans les conséquences sociales qui en découlent.

Une telle lecture critique oblige dès lors à s'interroger sur le sens à donner à la notion de famille et aux rôles qui y sont joués. Pour l'instant, repartons du texte.

La *Cité du Soleil* a connu 144 éditions entre 1623 et 2002⁷. Ses trois sources d'inspiration directes, car nous verrons que les références sont en fait multiples chez Campanella, sont Platon, le christianisme social et Thomas More⁸, mais il a eu beaucoup moins de succès que More et au XVIII^e siècle, il est complètement tombé dans l'oubli⁹. En fait, Campanella a vécu dans un couvent et en prison. Sa réflexion se déroule en prison et se trouve nourrie de la lecture des philosophes grecs et des récits des voyageurs sur les peuples récemment rencontrés en Asie et en Amérique¹⁰.

A l'opposé de Machiavel, chez qui l'Etat est tout puissant et le prince un ennemi du peuple, Campanella « fece appello ai naturali sensi di solidarietà umana con l'aiuto della educazione, della scienza, della religione », et donc la famille et la propriété privée, qui font prévaloir l'amour de soi plutôt que l'amour commun, sont éradiquées. Il n'y a rien à craindre de cet idéal communautaire, car « l'individuo afferma e svolge se stesso socializzandose, cioè nella misura in cui reprime 'l'amor sui' per vivere 'l'amor Dei', il quale si rivela e si attua non del singolo, ma nell'umanità organizzata e unificata. Perciò la lotta contro l'egoismo così

¹ Francesco GRILLO, *Tommaso Campanella nell'arte di Andrea Sacchi e Nicola Poussin. Scritti vari*, Cosenza, Pellegrini Editore, 1979, p. 74. Le tableau de Nicolas Poussin date de 1657.

² Tommaso Campanella, *Le livre et le corps de la nature*, Paris, Les Belles Lettres, 2007 (trad.), p. 145.

³ « Il y aura cinq villes en Egypte, [...] l'une d'entre elles s'appellera la Cité du Soleil ». On retrouve le même renseignement chez Georges S. LECHNER, « Tommaso Campanella and Andrea Sacchi's fresco of 'Divina Sapienza' in the Palazzo Barberini », *The Art Bulletin*, vol. LVIII, number 1, March 1976. The College Art Association of America, New York, 1976, p. 97-108, cité par Francesco GRILLO, *op. cit.*, p. 30.

⁴ *La istoria del mondo nuovo*, Venetia, 1595, p. 121.

⁵ *Le imprese illustri*, Venetia, Francäesco de Fracäeschi Senesi, 1584, p. 191.

⁶ V. Arrigo COLOMBO et Cosimo QUARTA (ed.), *Il Destino della famiglia nell'utopia*, Bari, Dedalo, 1991.

⁷ Margherita PALUMBO, *La città del sole. Bibliografia delle edizioni (1623-2002). Con una appendice di testi critici*, Pisa-Roma, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2004, p. 19-66.

⁸ Gioele SOLARI, « Recensione a t. Campanella, *La Città del Sole*, a cura di N. Bobbio », *Giornale di filosofia*, 1941, p. 180-197, cité par Margherita PALUMBO, *op. cit.*, p. 91 sq.

⁹ Benedetto CROCE, « Intorno al comunismo di Tommaso Campanella. A proposito di recenti pubblicazioni », *Archivio storico per le province napoletane*, XX, 1895, p. 674-683, cité par Margherita PALUMBO, *op. cit.*, p. 77.

degli individui come degli Stati è sacra e doverosa ; è la lotta per la liberazione dalle forze del male, per il trionfo dell'amore comune. La *Città del Sole* appare allora la nuova 'Civitas Dei' che a principio dell'età moderna preannunzia, in forma vuolsi poetica, quella che deve essere l'organizzazione ideale dell'umanità liberata dall'egoismo, fecondata dall'amore... » La Cité du Soleil offre à l'humanité une perspective de paix et d'amour et, « come la parola di Dio a cui si ispira, attende gli uomini 'di senno' che ne intendano il significato riposto : nell'attesa parla il linguaggio delle verità eterne »¹¹.

Dans sa vision de la société, Campanella est persuadé que toutes les associations concourent à l'harmonie du corps social, dans lequel chacun apporte ses compétences et où il ne saurait être plus considéré en soi qu'un membre quelconque d'un corps humain¹². Dès lors tous les citoyens sont égaux mais hiérarchisés (mâles/femelles, vieux/jeunes, pères/fils...), car « Ne consegue che nessun uomo può, in prima istanza, considerarsi *signore*, na del suo stesso corpo né di tutte le altre cose; deve piuttosto ritenersi un semplice *usuario*. E, conseguentemente, non può far uso, a proprio piacimento, *ad libitum*, di se stesso né delle sue membra, se non conformemente al fine stabilito da Dio »¹³. Il est donc logique, dans l'esprit de Campanella, de considérer que la suppression de tous les « corps intermédiaires », comme on dira sous la Révolution française, est une nécessité pour fondre l'individu dans la structure globale, dont il n'est qu'un élément.

Mais s'agit-il d'un individu ?

« La 'république' est un organisme vivant, qui doit tendre à conserver et à fortifier sa propre santé, y compris physique ; elle est composée, comme tout organisme, de plusieurs membres, dont les tâches et les fonctions sont différentes, mais liés les uns aux autres pour le bien-être de l'ensemble, condition et fin de chacune des parties »¹⁴. On peut ici songer à la présentation que fait Alfonso Maria Di Nola de la hiérarchie sociale : « la prima comunità o unione è del maschio e della femina. La seconda, dei genitori e dei figli. La terza, di una sola famiglia, cioè di genitori e figli, e di elementi dotati di ragione o meno, come il servo, il bue, il cane. La quarta, di più famiglie in una contrada. La quinta, di più contrade in una città. La sesta, di più città in una provincia. La settima, di più province in un regno. L'ottava, di più regni sotto un impero. La nona, di più imperi in vari climi sotto una sola monarchia. La decima, di tutti gli uomini sotto la specie umana e il papato »¹⁵. On pourrait citer par ailleurs bien des représentations de l'espace et de l'homme dans la philosophie médiévale qui reprennent un schéma analogue.

S'agit-il donc d'un individu ? Etymologiquement sans doute¹⁶, mais si l'on considère les êtres humains, cela reste-t-il vrai¹⁷ ? Pour Campanella, si l'être vivant ne peut évidemment pas être divisé, il ne possède pas pour autant d'existence propre.

Or il est d'acception commune que l'individu, s'il est effectivement socialisé dans plusieurs institutions, peut aussi être une sorte d'électron libre, défini par un espace privé. Telle est la grande rupture de la modernité. Campanella, qui écrit après cette modification dans la manière de penser, reste en fait très traditionnel dans sa vision du monde et l'utopie qu'il développe, si on la considère de cette manière, devient bien moins révolutionnaire. Elle se borne à substituer une Vérité à une autre, mais ne libère en rien l'individu.

Par ailleurs – est-ce encore une trace du conservatisme de Campanella ? – plusieurs réalités portent des titres « privés », qui renvoient à la réalité familiale : les jeunes s'appellent

10[□]Traduction de Paul LAFARGUE, « Campanella. Etude critique sur sa vie et la Cité du Soleil », *Le Devenir social. Revue internationale d'économie et de philosophie*, I, 1895, p. 561-563, cité par Margherita PALUMBO, *op. cit.*, p. 75.

11[□]Margherita PALUMBO, *op. cit.*, p. 92.

12[□]Antimo CESARO, *La politica come scienza. Questioni di filosofia giuridica e politica nel pensiero di Tommaso Campanella*, Milano, Franco Angeli, 2003, p. 62-63.

13[□]*Idem*, p. 65.

14[□]Germana ERNST, *op. cit.*, p. 135.

15[□]In *T. Campanella. Il nuovo Prometeo: da poeta-vate-profeta a restauratore della politica e del diritto*, p. 192, ouvrage qui ne semble pas exister en France, mais qui est cité par Antimo CESARO, *op. cit.*, p. 61.

16[□]« Individu » vient de *individuum*, « ce qui est indivisible ».

17[□]D'après *Le Robert*, l'individu est un « corps organisé vivant d'une existence propre et qui ne saurait être divisé sans être détruit ».

« frères » entre eux, par exemple, nous y reviendrons. C'est dire que le vocabulaire emprunté au registre familial perdure et, donc, comme nous le relevions dès le départ, que l'Etat s'est simplement substitué à la famille, ou si l'on préfère, que la famille s'est transformée en Etat. La transformation est si tangible que le phénomène de la reproduction s'est déplacé du sein de la famille à celui de l'Etat.

Cela étant posé, il nous reste deux difficultés à lever : d'une part, existe-t-il une solidarité dans cet Etat nouveau, qui prend le relais de la famille, d'autre part faut-il faire subir une transformation aux individus, désormais définis dans un nouvel espace ? Pour répondre à ces questions multiples, nous proposons de voir dans quelle mesure la notion de solidarité se, trouve, chez Campanella, totalement influencée par un code de valeurs (I), qui se manifeste en fait de manière totalitaire (II).